


6 novembre 2015 | par Florence Guernalec 

Signature du contrat Stif-RATP 2016-2020

Sans surprise, le nouveau contrat entre le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) et la RATP pour la période 2016-2020 a été signé le jeudi 5 novembre 2015. Ce sont ainsi plus de 11 milliards d'euros que le Stif versera à la RATP sur les cinq années de contrat pour réaliser les services de transports.



Sophie Mougard, directrice générale du Stif et Jean-Paul Huchon, président du Conseil du Stif et président de la région Île-de-France. © NA

C'était attendu après [le vote des contrats](#) RATP (et SNCF) par le conseil d'administration du Stif le 7 octobre dernier. C'est désormais officiel. Jean-Paul Huchon, président du Conseil du Stif et président de la région Île-de-France, Elisabeth Borne, PDG de la RATP et Sophie Mougard, directrice générale du Stif, ont signé, le 5 novembre 2015, le nouveau contrat Stif-RATP pour la période 2016-2020.

Un niveau d'investissement record

Avec les subventions supplémentaires du Stif, de la région Île-de-France, de l'État, des collectivités locales et les fonds propres de la RATP (4,2 milliards d'euros), c'est un niveau d'investissements record qui va être mis en œuvre afin d'accélérer le renouvellement et la modernisation du matériel roulant et du réseau : 8,5 milliards d'euros sur la période.

Des garanties sur la qualité et l'offre

Le [contrat signé](#) entre le Stif et la RATP prévoit également :

- Des mécanismes incitant l'entreprise à **produire une offre au plus près des voyageurs** et notamment un suivi plus fin de la ponctualité sur le RER A et B avec une incitation financière calculée mois par mois et qui distingue heures de pointes et heures creuses, un meilleur suivi du respect des arrêts réels en gare, un renforcement des moyens affectés au bus afin de renforcer la régularité.
- Des services en plus afin de répondre aux attentes des voyageurs : **renfort de la présence humaine** avec 200 agents en plus dans les équipes d'accompagnement des bus de nuit et d'agents du GPSR, un **déploiement de l'information voyageur** en temps réel, tout mode et transporteur confondu et sur tous les quais et dans toutes les gares et stations.
- Une volonté partagée de poursuivre **les renforts d'offres de transport** avec une enveloppe de 125 millions d'euros sur la durée du contrat.
- **Une ambition renforcée en termes de transition énergétique** avec entre autre un objectif de 50% du parc d'autobus propre en 2020 et 100% électrique ou GNV Biogaz à l'horizon 2025.

Florence Guernalec

RER | Urbain